



**Fédération de  
Paintball Sportif**

**20 rue des Campanules  
77185 LOGNES**

Tel : 01 60 95 43 43

web : <http://www.paintball-france.com>

Remis à ce jour la feuille de présence des participants à la réunion.  
Les participant sont :

NOM	COMMISSION QUALITE
M. Erick NILES	Président F.P.S
M. Bruno MARTIN	Vice-président F.P.S Président ligue PAYS DE LOIRE Président commission-discipline Président commission terrain et sécurité
Mlle Céline BASQUE	Membre du Comité
Mme Michelle BOULAIS	Assistante Fédérale
M Philippe CLAUDOTTE	Président Commission Technique et Sécurité Contrôleur aux comptes
M Frédéric DA COSTA E SILVA	Vice Président ligue Picardie
M Hervé DEGAUCHY	Responsable commission Marketing
M. Nicolas GOMBERT	Secrétaire général adjoint Président Commission Loisirs Président ligue Poitou-Charentes
M William GUIMBAUD	Directeur Technique National
M Jozef GRZYBICKI	Représentant la ligue Champagne Ardenne
M Eric LAMMERT	Commission Arbitres
M. Henri Pierre LANGLOIS	Président Commission Arbitrage
M. Patrick LUCAS	Président ligue Alsace-Lorraine

M. Laurent ODYE	Trésorier Général
	Ligue Bretagne
M. Poulain VINCENT	Responsable Commission Webmaster et Internet
M Christophe POTTIER	Président Commission Fun Cup
M Sébastien TARROUX	Président ligue Picardie
M Eric TIMBERT	Président Commission Ethique

Excusés

M. Eric LACROIX	Président Ligue P.A.C.A.
	Paintball France Magazine
Mlle. Sophie RENAULT	Présidente ligue Champagne Ardennes
	Commission Féminine
M. Thomas LAFONT	Président ligue Haute Normandie
M. David VAISSIERE	
M. Jean-Christophe LONGUET	Vice Président ligue Picardie
M. Marc Pouliquen	Président ligue Réunion

Absences non excusées.

M. Ogier Daniel	Membre du Comité
M. Florent Deles	Membre du Comité
	Président de la Commission Santé
M. Binniguer Christian	Membre du Comité
	Président de la Commission Championnat National

<b>COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR.....</b>	<b>4</b>
<b>DU 4 AVRIL 2003 .....</b>	<b>4</b>
1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M ERICK NILES , PRESIDENT DE LA F.P.S.....	4
2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L' A.G DU 14 DECEMBRE 2002 .....	4
3. PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS SUR 7 MOIS .....	4
4. COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU BUREAU DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR.....	5
5. COMPTE RENDU DES ACTIVITES DES COMMISSIONS.....	6
<i>Commission Internet</i> : .....	6
<i>M. Vincent Poulain</i> .....	6
<i>Présentation de la nouvelle charte de qualité des terrains de Paintball et des     modifications portant principalement sur le filet</i> .....	6
6. COMPTE RENDU DES ACTIVITES DES AUTRES COMMISSIONS DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU COMITE DIRECTEUR. ....	7
<i>Commission arbitres</i> : .....	7
<i>Commission Championnat</i> .....	7
<i>Commission Direction Technique Nationale</i> : .....	8
7. DROIT DE REPOSE DE LA SOCIETE AIR GAME.....	8
8. AJUSTEMENT ET CONFIRMATION DE LA REPARTITION DES PLACES AU CHAMPIONNAT NATIONAL .....	9
9. ANNONCE DE M. NICOLAS GOMBERT .....	9
10. AFFAIRES DIVERSES ET CLOTURE.....	9

# **COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR**

## **du 4 avril 2003**

Feuille de présence signée par les participants.

Ouverture de la réunion du Comité directeur

### **1. Ouverture de la séance par M Erick Niles , Président de la F.P.S**

Le Président Niles rappelle les des actions engagées:

- Dépôt du dossier ministériel le 2 janvier. Il nous faut maintenant patienter 4 mois. Le Président souligne qu'il n'hésitera pas à demander un rendez-vous au Ministre, si nécessaire pour appuyer le dossier.
- Rencontre avec le Président du CNPP à titre consultatif .
- Une visite au ministère dans l'objectif de faire sortir de la 7ème catégorie les marqueurs de Paintball a mis en évidence que le formulaire rempli jusqu'ici par les déclarants n'est pas adapté à l'activité. La F.P.S propose qu'en contrepartie de la sortie de la 7ème catégorie toute personne possédant un marqueur soit licenciée. Ceci permettrait au ministère d'avoir un suivi tout aussi efficace de ces équipements.
- Trêve hivernale particulièrement calme, gestion des affaires courantes

Le Président passe ensuite la main à Nicolas Gombert secrétaire adjoint pour animer la réunion

### **2. Approbation du Compte Rendu de l'A.G du 14 décembre 2002**

Vote : 14

Pour :12

Contre : 0

Abstention : 2

### **3. Présentation des comptes financiers sur 7 mois**

#### **Mlle Michelle BOULAIS.**

Il reste à ce jour 24 000 euros sur le compte courant. Quarante milles euros restent placés pour prévenir à d'éventuels incidents: (licenciement de l'assistante fédérale, investissements, charges sociales...).

Les associations n'ont pas la possibilité de bloquer à long terme une somme d'argent. Une recherche va être réalisée auprès des services compétents (Impôts...) pour connaître les perspectives qui s'offrent à notre structure en matière d'investissement à long terme.

Les dépenses les plus importantes restent à venir avec le Championnat National.

Le Trésorerie reste en attente permanente de règlements. Mme Boulais Michelle, redemande de l'aide auprès des présidents de ligue, afin de gérer au mieux les affaires courantes (exemple : verser lors des commandes de licences le montant correspondant par virement ou chèque).

Le Président rappelle que la licence n'est valable que lorsqu'elle est reçue par la ligue avec son règlement.

#### **4. Compte rendu des activités du Bureau depuis la dernière réunion du Comité Directeur.**

##### **M. Erick Niles**

- Mise au point sur la commission Fun Cup qui n'a plus lieu d'exister puisqu'il n'y a plus aucune spécificité liée à ce format. La fun cup conçue à l'origine pour permettre aux joueurs d'accéder à la compétition a perdu cette fonction. La possibilité est évoquée de retirer ce format du championnat national pour laisser place à d'autres possibilités (format trois...). M Langlois intervient pour signaler la nécessité de réformer le système afin de limiter la prolifération des formats.

Un vote sur la dissolution de la commission Fun Cup est décidé.

Vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

- Le Président rappelle la nécessité de posséder une commission logistique et matériel afin de répondre à la nécessité de gérer le matériel de la F.P.S. Le local de la F.P.S a changé. A tarif équivalent, gardiennage compris, nous ne disposons plus d'une surface de 18m<sup>2</sup> mais de 80m<sup>2</sup>. M Christophe Pottier rendu disponible suite à la dissolution de la commission Fun Cup peut s'occuper de la gestion du matériel avec prêt aux ligues (mais en aucun cas à des professionnels).

Plusieurs personnes soulignent l'importance d'avoir des modes opératoires précis permettant de fixer à l'avance le prix de la casse et des dommages. Le coût du transport est à la charge de l'emprunteur.

Pour des raisons administratives, l'organisme chargé de cette mission sera nommé commission.

Vote pour la création de la Commission logistique et matériel :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

- M Erick Niles intervient pour signaler que des actions sont menées par la Direction Générale des Impôts du Havre, de Normandie et du Nord pour contrôler la comptabilité des associations

## 5. Compte rendu des activités des commissions

### Commission Internet :

M. Vincent Poulain

Présentation des avantages et inconvénients de la création d'un serveur dédié au site de la fédération :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gain de volume nous permettant de disposer de 250 mégas et non plus de 80 mégas.</li><li>▪ Un seul site regroupant l'ensemble des documents.</li><li>▪ Nouvel outil de mailing liste et de newsletter</li><li>▪ Diffusion des informations à un plus grand nombre (y compris les associations).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Plus de filtres antivirus ce qui est un problème récurrent.</li></ul>

Discussion sur les modalités de rediffusion des mails

### **Commission terrain**

M. Vincent Poulain

### Présentation de la nouvelle charte de qualité des terrains de Paintball et des modifications portant principalement sur le filet

Questions et remarques sur :

- L'utilité de prendre en compte les activités commerciales liées à la pratique du Paintball.
- Le mode de calcul des points et du bonus qui est à doubler si aucune location n'est effectuée sur le site.
- Le destinataire de ce document : Association ou professionnel ?
- La signification de l'élimination: élimination du terrain en cas d'absence de bouchons (par exemple)
- La nécessité de prendre en compte le label jeunesse à travers des éléments plus qualitatifs et moins quantitatifs comme par exemple posséder un pôle jeunesse.
- L'importance de noter tous les terrains utilisés.
- Le Président rappelle que nos statuts loi 1901 à but sportif et non commercial permettent aux associations d'effectuer au maximum 6 manifestations lucratives (de la vente de Tee-shirts à la journée découverte)
- Une erreur est corrigée : le terrain est éliminé si le groupe accueilli n'est pas encadré.

## 6. Compte rendu des activités des autres Commissions depuis la dernière réunion du Comité Directeur.

### Commission arbitres :

Les organisateurs du Millenium ont demandé que leur règlement de jeu soit appliqué dans les tournois F.P.S. La fédération a refusé de façon ferme ce qui lui apparaît être un retour en arrière.

Les formateurs d'arbitres n'exerçant pas vont être invalidés. Il est rappelé que chaque formateur doit respecter deux conditions : chercher à animer des formations et être licencié en continu

L'ATUCO est mis en place. Son rôle est d'assurer le suivi des arbitres, de former et de recruter le corps arbitral pour le championnat national. Ce système est basé sur le travail des formateurs d'arbitres qui font évoluer l'Atuco des arbitres candidats. Les meilleurs peuvent demander à entrer dans la sélection nationale. Il est aussi possible de contester l'atuco attribué par le formateur. Le cas de l'arbitre est alors étudié à la hausse ou à la baisse.

Le qualitatif doit être privilégié. La commission se refuse à disposer d'un arbitrage « professionnel » dans le sens où il n'y aura pas de revenu accordé à l'arbitre mais seulement une indemnisation.

Proposition est faite de soumettre certains documents à la confidentialité et à obliger les participants à la confidentialité. Ceci est possible avec par exemple des mailings listes différents.

### Commission Championnat

Présentation du Championnat

Le Président apporte différentes informations :

La ville de Vichy accepte la proposition de la F.P.S : dédier un terrain a la pratique du Paintball. La ville accepte aussi de réaliser des travaux permettant à la F.P.S. d'avoir une structure fixe de poteaux, de plates formes...et d'équipements divers. En échange, la F.P.S. s'engage à payer annuellement et ceci sur 5 ans entre 30 et 40 milles francs/an (entre 4580 et 6100 euros) pour la mise à disposition de ces structures. La F.P.S serait prioritaire sur ce terrain et disposerait d'un droit de regard. Ceci permettrait à la F.P.S. de disposer d'un point géographique central afin d'organiser diverses compétitions ainsi que de disposer de locaux pour stocker du matériel.

Des terrains Extrem'air sont commandés par la F.P.S. Une négociation est en cours avec la société Carrefour. Les professionnels se voient offrir la possibilité d'apporter deux terrains lors du Championnat National.

Laurent Ody et Michelle Boulais apportent d'autres renseignements :

- Il est évident que la ville de Vichy peut nous apporter son aide sur de nombreux points comme répondre aux besoins des différentes commissions de la F.P.S.
- Michelle Boulais à besoin de connaître les personnes disponibles et particulièrement les présidents de ligue et les Présidents de commission ainsi que la durée de disponibilité (Rappel: le championnat se déroule en fait du 2 juin au 11 juin). Débat très engagé sur la possibilité de participer en tant que joueur, à laisser ou non, au président de commission et de Ligue ainsi qu'aux membres du Comité Directeur.

- Deux chefs de travaux de montage HP Langlois et N.Gombert sont en charge des équipes extérieures terrain et intérieurs terrains qui travaillerons à l'aide de planning.
- Un espace bitumé est réservé aux occupant des stands. A eux de l'occuper comme ils le souhaitent. Il en est de même pour la sécurité civile
- Tarification : Le championnat national est gratuit mais des consommables obligatoires engendrent des coûts pour les équipes qui seront de :

Format	Coût en euros	Prestation obligatoire :
Semi 7	460,00	Air + repas du samedi soir + frais annexes (taxes de séjour) + entrée du tournoi + pot du dimanche soir
Format 5	325,00	Air + repas du samedi soir + frais annexes (taxes de séjour) + entrée du tournoi + pot du dimanche soir
Fun Cup	280,00	Air + repas du samedi soir + frais annexes (taxes de séjour) + entrée du tournoi + pot du dimanche soir
ARBITRES	54,00	Trois nuits (du vendredi soir au dimanche soir) + 1 repas (4 offerts par la F.P.S du samedi midi au lundi midi )

Seules les personnes licenciées auront accès à la tente joueur (accès refusé aux porteurs de la carte membre) Le terrain ne sera lui accessible que par les joueurs et remplaçants.

La société Protec'ball sera en charge de la mise en place des terrains.

### **Commission Direction Technique Nationale :**

Le DTN rapporte l'opportunité gâchée de participer au village Olympique pour des raisons indépendantes de notre volonté. Les responsables de l'événement ont été contactés par des personnes non mandatées par la F.P.S. Ces dernières ont laissé aux organisateurs une très mauvaise impression sur laquelle il sera difficile de revenir.

## **7. Droit de réponse de la société Air Game**

En réponse à la lettre type de l'avocat de la F.P.S. Air Game demande à la F.P.S de l'excuser et use de son droit de réponse pour souligner de façon assez ferme et ironique l'importance de l'activité de Air Game pour la fédération.

Nicolas Gombert rappelle que Air Game a pignon sur rue et que nous avons de ce fait peut être perdu un partenaire de la F.P.S. Nicolas Gombert rappelle aussi que par notre démarche, le travail du responsable marketing est remis en cause.

Réaction de M Bruno Martin qui précise sa neutralité dans cette action ainsi que les nombreux avertissements préalables adressés à Air Game.

Tous soulignent l'importance d'avoir une charte graphique et une charte précisant les termes utilisables. Ces termes restent à définir.

Ce travail est confié à Hervé pour septembre 2003 le championnat étant bien la priorité de l'instant.. Le terme agréé ne doit pas être utilisé pour le moment. L'avocat va être contacté pour définir clairement ces termes.



## **8. Ajustement et confirmation de la répartition des places au Championnat National.**

Confirmation que des places supplémentaires sont accordées à Picardie et à Ile de France. La fun cup aura donc cette année dix représentants.

Des modifications de places sont effectuées en fonction des places non occupées rendues par les Ligues. Une place restante en semi 5 est proposée à Aquitaine qui accepte. Bretagne rend sa place pompe qui est attribuée à Ile de France.

Une redistribution de places sera effectuée en fonction des résultats de ligues. Ces places seront réparties en fonction du nombre de licenciés sportifs entre :

Fun cup : Pays de Loire ou Poitou Charentes

Pompe : Midi Pyrénées

Semi 5 : Picardie ou Champagne

Semi 7 : Centre puis Ile de France

Intervention de Nicolas Gombert rappelant qu'une équipe participant au championnat dans une ligue mais domiciliée dans une autre ligue ne peut obtenir de place à ce titre pour participer à un championnat national.

## **9. Annonce de M. Nicolas Gombert**

M Nicolas Gombert annonce qu'il démissionnera du poste de Président de Ligue Poitou à la date du prochain Championnat national (le dernier jour). Les motivations de cette décision sont la mise en place d'une société, le manque de temps et surtout une volonté de ne pas cumuler les mandats.

Il souhaite accorder plus de temps à la F.P.S notamment dans le domaine de la formation des arbitres, la formation des animateurs (c'est à dire les cadres de l'association)

Le Président Niles demande à ce que soit mis en place une formation sur plusieurs jours avec rencontre de l'avocat, de l'assureur, inspecteurs des impôts...pour informer les cadres des associations et des ligues. Il demande aussi à Nicolas Gombert de travailler avec lui dans un premier temps puis en autonomie sur le montage des associations et des professionnels.

## **10. Affaires diverses et clôture.**

Un fax et un copieur seront achetés pour le secrétariat.

Des remerciements chaleureux sont adressés au secrétaire démissionnaire, Wilfried Deydier à travers la remise d'une plaque.

Eric Timbert rappelle qu'une manche de ligue IDF est décalée suite aux incidents survenus dernièrement. Il n'apparaissait pas normal de laisser jouer des compétiteurs susceptibles d'être réprimés pour des actes graves.

Demande est faite de suspendre un pratiquant systématiquement en cas d'actes graves dans l'attente de la décision du conseil de discipline.

Ce point sera rajouté au règlement Ethique Sportive. Recherche d'une solution de sanctions automatiques avant passage au conseil de discipline s'il doit y avoir.

## **Clôture des débats**